

AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste de salarié (m/f/x) dans la carrière C du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour son service maintenance réseaux / infrastructures

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

Missions:

- Tous travaux liés à la signalisation routière ;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service de régie communal ;
- Pose, entretien et retrait de la signalisation routière temporaire et permanente sur les routes et chantiers ;
- Réalisation de différents travaux de maçonnerie et d'aménagements urbains ;
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

Profil:

- Expérience professionnelle dans un métier relevant des secteurs suivants: marquage routier, peinture ou domaine similaire;
- Expérience avérée dans la pose de signalisation routière et la réalisation de marquages routiers ;
- Connaissances dans l'utilisation des machines et équipements du secteur communal;
- Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur, par tous les temps;
- Expérience professionnelle confirmée d'au moins trois (3) années dans le domaine concerné;
- Être titulaire d'un permis de conduire des catégories B/E et C/E (possibilité de soumettre le permis de conduire de la catégorie C dans un délai d'un an);
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe.

Divers :

Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

Carrière / Statut:

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière C.

Documentation:

- Demande écrite avec précision du poste briguée ;
- Extrait récent de l'acte de naissance ;
- Extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n° 3) ;
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente ;



- Copie des diplômes et certificats d'études;
- Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS) ;
- Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service du personnel (Tel. 325023-210).

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite, accompagnée des pièces justificatives, au Collège des bourgmestre et échevins, à l'attention du service du personnel, B.P. 93, L-7501 Mersch, pour le **6 février 2026 au plus tard**. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mersch.lu.

Mersch, le 10 janvier 2026
le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Daniel Marques, échevin

